

	PORT DE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE COMITE LOCAL DES USAGERS PERMANENTS DU PORT DE PLAISANCE (CLUPPP)
	COMPTE RENDU DE LA REUNION 1^{er} juin 2017 (17h30-19h00)

Date rédaction	27/06/17	Lieu	Bureau du port	Version	1.0
Rédacteur	M. Leteissier	Date réunion	01/06/17		

Prénom et nom	Fonction ou entité	Participants	Destinataires
Mme NOEL Françoise	Directrice société publique locale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M Philippe Charpentier	Représentant conseil départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
M Thierry Leteissier	Représentant conseil départemental	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Membres du CLUPPP	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

M. Charpentier accueille et remercie les participants ainsi que Mme F. Noël, directrice exécutive de la SPL, de leur présence ainsi que la mise à disposition du bureau du port.

M. Leteissier présente le compte de résultat 2016 de la SPL, concernant le port de Saint Vaast-la-Hougue. La présentation du budget est annexée au présent compte rendu.

A l'issue de cette présentation de nombreux échanges s'engagent avec certains usagers qui ne partagent pas la manière dont les comptes et budgets sont présentés ou contestent des décisions prises en conseil d'administration (séparation et équilibre des comptes, impôts sur les bénéfiques, différenciation port par port, disposition dont les excédents sont répartis, diminution des redevances si excédents...). Pour étayer leurs propos ils se réfèrent à des documents produits par l'UNAN (Union Nationale des Associations de Navigateurs).

Les discussions et éléments de réponses apportés sur le fonctionnement d'une société publique locale ne les satisfaisant pas, M. Charpentier invite les plaisanciers qui le souhaitent à formuler, par écrit, auprès de la SPL et du Département leurs différentes remarques et oppositions afin que des réponses précises et argumentées puissent être apportées.

M. Leteissier poursuit avec la présentation des travaux prévus en 2017 :

Poursuite du changement des pontons G, H, I et J, à partir d'octobre	651 475 € H.T
Réfection peinture des pieux 132 000€ HT sur 3 ans	66 000 € H.T
Travaux d'entretien des ouvrages (quais, jetées...)	50 000 € H.T

En ce qui concerne les travaux pour le maintien des profondeurs, l'élaboration du dossier d'autorisation est toujours en cours, pour répondre aux remarques formulées par l'ARS (Agence régionale de santé). Si le dossier est validé par les services de l'État cet été, l'enquête publique pourrait se dérouler à partir de septembre 2017 ce qui permettrait de lancer la consultation des entreprises en fin d'année 2017. La date des travaux sera conditionnée par celle indiquée dans l'autorisation préfectorale.

M. Leteissier présente le plan de réception et traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires. Il informe que l'année 2016 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception. Un tableau récapitulatif, concernant les différentes quantités, est annexé au présent compte-rendu.

M. Charpentier demande s'il y a des questions diverses.

Un plaisancier informe d'un problème de stationnement d'un navire de pêche, au niveau de l'angle à proximité du mât de charge, qui occasionne des difficultés de manœuvres.

M. Leteissier et Mme Noël vont examiner ce point.

Il est souhaité qu'un dispositif lumineux, signalant l'ouverture de la porte écluse, soit mis en place sur le toit du bureau du port, afin que les usagers des pontons du fond du port puissent connaître sa position.

Une question est posée sur le paiement d'une redevance par les gens du voyage lors de leur séjour sur les terre-pleins du port, pendant la fête du port.

Mme Noël explique qu'une redevance est perçue par la SPL, de 20 € pour une petite caravane et 30 € pour une grande, par séjour.

Il est soulevé le problème de la saturation et des gênes occasionnées, aux usagers, par les stationnements des véhicules sur le port lors du festival des traversées de Tatihou.

M. Charpentier propose de faire remonter l'information afin que le champ extérieur, ouvert spécifiquement, pour cette occasion bénéficie d'une meilleure signalétique.

Un plaisancier demande si une webcam peut être installée pour permettre de visualiser le port à partir d'internet.

M Noël indique que cette demande va être examinée et elle informe des points suivants :

- depuis le 30 mai 2017, le restaurant "la Marina" a réouvert au public, après la signature d'une nouvelle convention le 1er avril 2017. Les travaux nécessaires à cette réouverture ont été réalisés à la charge du repreneur qui poursuivra à l'issue, de la saison, les aménagements.

- le Conseil Municipal de Saint Vaast la Hougue a engagé une réflexion sur le projet d'école de voile, située sur le port, afin de prévoir une ouverture en 2020.

- le ponton K ayant été inoccupé pendant une longue période d'hiver, les goélands se sont installés sur ce ponton et engendrent des nuisances sur l'ensemble du port et la commune. S'agissant d'une espèce protégée il est complexe de les déloger.

Pour le président du conseil départemental
et par délégation
le responsable de l'agence portuaire
départementale nord



Thierry Leteissier

ANNEXES AU COMPTE RENDU DU CLUPPP DU 1^{ER} JUIN 2017

Annexe 1 : Compte rendu du budget 2016 du port de SAINT-VAAST-LA-HOUGUE

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des volumes du plan de réception et traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires.

COMPTE DE RESULTAT 2016 de la SPL Saint Vaast la Hougue

Euro	De janv 2016 À déc 2016	% CA	De janv 2015 À déc 2015	% CA	Variation Euros 2015/2016
Chiffre d'affaires HT	1 700 564,26	100	1 811 603,83	100	- 111 039,57
Vente de marchandises	849 953,19	49,98	942 320,87	52,02	- 92 367,68
Coût d'achat des marchandises vendues	- 748 132,61	43,99	841 589,02	46,46	- 93 456,41
Marge commerciale	101 820,58	11,98	100 731,85	10,69	1 088,73
Production vendue	850 611,07	50,02	869 282,96	47,98	- 18 671
Production stockée					
Production immobilisée					
Production de l'exercice	850 611,07	50,02	869 282,96	47,98	- 18 671,89
Consommation de l'exercice	- 301 838,27	11,75	189 720,47	10,47	112 117,80
Valeur ajoutée	650 593,38	38,26	780 294,34	43,07	- 129 700,96
Subventions d'exploitation					
Impôts, taxes et versements assimilés	93 623,60	5,51	141 525,40	7,81	- 47 901,80
Charges de personnel	309 338,56	18,19	318 101,34	17,56	- 8 762,78
Excédent brut d'exploitation	247 631,22	14,56	320 667,60	17,70	- 73 036,38
Reprise sur provisions et transferts	134 744,63	7,92	5 331,00	0,29	129 413,63
Autres produits	236,21	0,01	241,35	0,01	- 5,14
Dotations aux amortissements et provisions	- 165 570,88	9,74	218 744,52	12,07	- 53 173,64
Autres charges	- 36 067,13	2,12	39 165,05	2,16	- 3 097,92
Résultat d'exploitation	180 974,05	10,64	68 330,38	3,77	112 643,57
Produits financiers	4 731,67	0,28	3 335,48	0,18	1 396,19
Charges financières	32 106,54	1,89	39 445,41	2,18	- 7 338,87
Résultat courant avant impôts	153 599,18	9,03	32 220,45	1,78	121 378,73
Produits exceptionnels	1 383,40	0,08	1 383,40	0,08	
Charges exceptionnelles	944,02	0,06	150,00	0,01	794,02
Résultats exceptionnels	439,38	0,03	1 233,40	0,07	- 794,02
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	48 433,00	2,85	6 596,00	0,36	41 837,00
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	105 605,56 Bénéfice	6,21	26 857,85 Bénéfice	1,48	78 747,71

Plan de réception et traitement des déchets d'exploitation
et des résidus de cargaison des navires du port de Saint-Vaast-la-Hougue

TABLEAU RECAPITULATIF 2016

Types	Catégories	2015		2016			
Déchets d'exploitation		Quantités et montants		Quantités et montants			
Déchets ménagers et assimilés	Déchets de cuisine	113 t	23 983 € (intégrés à la taxe foncière)	101 t	14 067 € (intégrés à la taxe foncière)		
	Déchets de tissus animaux (pêche)						
Verres	Verres ordinaires	8 t		8 t			
Fûts et emballages	Cartons d'emballage	2,3 t		3,1 t			
	Emballages plastiques						
	Cagettes en polystyrène						
	Papiers d'emballage						
Métaux (hors fûts et contenants)	Dragues	3,46 t		273,40 € (recette)		15,74 t	924,90 € (recette)
	Chaînes						
	Câbles						
Plastiques (hors emballage)	Films en plastique	12,9 t	gratuit	13,7 t	Gratuit (payant depuis fin 2016)		
	Filets de pêche						
	Bacs "halle à marée"						
Pneus	Pneus usagés	/	/	/	/		
Palettes et cagettes en bois	Palettes en bois	0 m ³	gratuit	0 m ³	gratuit		
Déchets souillés par des substances dangereuses	Ustensiles souillés par un produit dangereux	450 kg	1523,41 €TTC	487 kg	1776,57 €TTC		
	Chiffons en tissus souillés par des produits dangereux						
	Filtres à huile vides						
	Filtres gasoil essence						
	Pinceaux						
	Bois de coque de navire						
Emballages et déchets d'emballages de substances dangereuses	Bidon d'huiles vides	620 kg	724 kg				
	Contenants de peinture						
	Contenants de produits nettoyants						
	Contenants de produits dégraissants						
	Contenants de produits lubrification						
Piles et accumulateurs	Piles usagées	0 kg	gratuit	0 kg	gratuit		
	Batteries	0 kg	gratuit	0 kg	gratuit		
Huiles et combustibles liquides usagés	Huile de vidange	7 700 L	gratuit	7 000 L	200,40 € TTC		
	Déchets hydrocarbures (curage cuve gasoil/essence)	-	-	1,48 t	3763,77€TTC (non payé actuellement)		